



DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE L'ÎLE D'YEU

Séance du : **17 novembre 2025**
Numéro de la délibération : **DEL/NLB/25/11/225**

<p>Date Convocation 10/11/2025</p> <p>Date Affichage 10/11/2025</p> <p>Nombre de Conseillers :</p> <p>- en exercice 27 - présents 17 - procurations 04 - absents 06</p>	<p>Le 17 Novembre Deux Mille Vingt Cinq à 19 Heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de l'Île d'Yeu, dûment convoqué, s'est réuni salle du Conseil Municipal à la mairie.</p> <p>PRESENTS 17 : Carole CHARUAU, Anne-Claude CABILIC, Emmanuel MAILLARD, Judith LE RALLE, Isabelle CADOU, Laurent CHAUVET, Brigitte GIGOU, Valérie AURIAUX, Michel CHARUAU, Didier MARTIN, Alice MARTIN, Sandrine TARAUD, Manuella AUGEREAU, Michel BOURGERY, Marie-Thérèse LEROY AUGEREAU, Yannick RIVALIN, Patrice BERNARD,</p> <p>PROCURATIONS 4 : Rémy BONNIN Sophie FERRY, Line CHARUAU et Dany HERBRETEAU qui ont donné respectivement procuration à Carole CHARUAU, Judith LE RALLE, Marie-Thérèse LEROY AUGEREAU et Patrice BERNARD</p> <p>ABSENTS 6 : Michel BRUNEAU, Jean-Marie CAMBRELENG, Didier Gustave MARTIN, Corinne VERGNAUD, LEBRIS, Stéphane GILOT, Jérôme GEAY</p> <p>SECRETAIRE : Manuella AUGEREAU</p>
---	--

TARIFS COMMUNAUX 2026 : REGIE TRANSPORT

Rapporteur : Emmanuel MAILLARD

Il convient d'approuver les tarifs pour l'année 2026 pour la régie de transport urbain.

Il est proposé de maintenir ces tarifs inchangés.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu l'avis du conseil d'exploitation de la Régie transport urbain

Sur proposition du rapporteur et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité (19 POUR, 2 ABSTENTIONS : Michel BOURGERY, Marie-Thérèse LEROY AUGEREAU) :

- ♦ **AUTORISE** Madame la Maire ou son représentant à mettre en application à partir du 1^{er} janvier 2026 les tarifs ci-dessous :

REGIE TRANSPORTS URBAINS	2024	2025	Proposition tarif 2026
Ticket vendu dans le bus			
Plein tarif	2,50 €	2,50 €	2,50 €
Tarif réduit pour les enfants de moins de 12 ans	1,50 €	1,50 €	1,50 €
Carnet de 10 ticket			
Plein tarif	15,00 €	15,00 €	15,00 €
Tarif réduit pour les enfants de moins de 12 ans	10,00 €	10,00 €	10,00 €
Enfant de moins de 5 ans	gratuit	gratuit	gratuit
Carte abonnement annuel (gratuite pour les résidents mineurs, détenteurs de la carte insulaire)	10,00 €	10,00 €	10,00 €

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Pour extrait conforme
La maire,
Carole CHARUAU